

que celui qui s'adressait "à son antiquité." Pour nous, le vénérable jubilaire n'est pas seulement le plus *ancien* de notre province dominicaine, il est aussi un modèle de perfection religieuse que nous admirons, que nous voudrions imiter.



Le ministre des Cultes de Prusse vient d'accorder à l'Ordre des Dominicains l'autorisation de s'établir à Cologne. Notre Ordre ne possédait jusqu'à présent en Allemagne que deux maisons : à Dusseldorf et à Berlin. Cette autorisation témoigne dans le ministère prussien d'un esprit nouveau bien différent de celui des défuntes lois de mai, et peut être considéré aussi comme une avance du gouvernement au centre catholique à la veille de la réunion de la chambre des députés de Prusse, qui peut être appelée à voter certains projets restrictifs des droits de réunion et d'association.



Dimanche, 15 janvier, nous érigions dans notre église Notre-Dame la Confrérie du T. S. Nom de Jésus. Le but spécial de cette association est d'offrir à Dieu honneur et réparation pour les outrages journellement commis envers son Nom adorable. Ce Nom, que de chrétiens l'offendent, soit par de grossiers blasphèmes, soit par des écrits dont la cynique impiété éclate sous les élégances du style ! Dans cette ville de St-Hyacinthe, d'aucuns se donnent la triste mission de répandre des journaux et des revues où Jésus est outragé dans la religion qu'Il a fondée, dans le sacerdoce saint dont Il est Lui-même le Pontife Eternel, où les sacrements sont tournés en ridicule, où les chefs augustes de la hiérarchie ecclésiastique sont, comme leur Maître, méprisés et calomniés. Plus que jamais donc le devoir sacré de tous les bons catholiques est de lutter énergiquement, de parole et d'exemple, contre cette forme de blasphème. La Confrérie du S. Nom de Jésus, dans laquelle plusieurs se sont déjà enrôlés, leur donnera précisément l'occasion de prouver à Dieu qu'ils veulent en vérité la sanctification et l'honneur de son Nom trois fois saint et trois fois béní.